

B11.1 Production fourragère

Public cible	<p>Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur et disposant d'une bonne expérience pratique en production fourragère.</p> <p>Les niveaux de compétences acquises dans les modules B1 et B2 sont un prérequis à la fréquentation du présent module.</p>
Objectifs	<p>Objectif général :</p> <p>Au terme du module, les participant(e)s sont capables d'analyser, de planifier et d'optimiser la conduite et la mise en valeur de la production fourragère sur les plans technique, écologique et économique.</p> <p>Ils / Elles</p> <ol style="list-style-type: none">Maîtrisent les bases et les techniques de production actuelles.Décrivent l'importance économique de la production de fourrages grossiers. Calculent, analysent, comparent et jugent des processus de production de fourrages en tenant compte de la charge de travail, de la rentabilité et de la compatibilité avec l'environnement.Adaptent la conduite des prairies aux conditions du milieu et pratiquent une utilisation différenciée des prairies.Prendent en compte les exigences de la production durable et de l'entretien du paysage.Planifient et organisent la production des fourrages grossiers sur une exploitation en tenant compte de ses structures et besoins.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Techniques de production : conduite, entretien et utilisation des prairies permanentes, des prairies temporaires et des cultures dérobéesAspects économiques de la production fourragèreRelations entre la production fourragère et les conditions naturelles et structurelles de l'exploitationImportance et rôle de la production fourragère pour le développement durable et l'entretien du paysageAnalyse, évaluation et planification d'exploitation
Niveau	Brevet fédéral d'agriculteur
Forme et durée	20 heures de cours (cours théoriques, observations dans le terrain) 20 heures de travail personnel
Evaluation	Examen écrit (2½ h). Examen oral dans le terrain (1 h)
Reconnaissance	Module capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur
Coût	Fr. 150.- (sans matériel de cours et taxes d'examens)
Renseignements et inscriptions	Fondation Rurale Interjurassienne, CP 65, Courtemelon, 2852 Courtételle, tél. 032 420 74 20, pierre-andre.odiet@frij.ch

Objectifs détaillés

Au terme du module, les participant(e)s sont capables de :

- 1.1 Identifier les plantes fourragères aux stades végétatif et génératif, décrire leurs caractéristiques agronomiques et écologiques ainsi que leurs besoins.
- 1.2 Identifier les différents types de prairies en définissant le mode et l'intensité d'utilisation.
- 1.3 Apprécier à l'aide des outils adéquats la composition botanique des herbages et la valeur des fourrages.
- 1.4 Maîtriser les différentes formes d'utilisation des prairies (fauche, fauche-pâturage, pâturage).
- 1.5 Entretien et soigner les prairies de manière à préserver ou à améliorer la composition botanique, lutter contre les mauvaises herbes, rénover les prairies dégradées.
- 1.6 Interpréter un bilan de fumure global, en tirer les conclusions pour la pratique et planifier l'utilisation des engrais (de ferme, du commerce et autres engrais) dans les herbages. Pratiquer une fumure des prairies optimale sur les plans technique, écologique et économique.
- 1.7 Décrire l'opportunité, les rôles et l'importance des prairies temporaires et des cultures dérobées. Présenter les mélanges fourragers disponibles et choisir des mélanges adaptés à diverses situations. Mettre en place, entretenir et utiliser correctement des prairies temporaires et des cultures dérobées.
- 1.8 Présenter et expliquer les principaux aspects de l'agriculture biologique concernant la production fourragère.
- 2.1 Décrire et évaluer les aspects économiques de la production fourragère dans une exploitation.
- 2.2 Connaître les différents systèmes de production fourragère et leur relation de cause à effet avec la production laitière et la production de viande. Mettre en place les systèmes les mieux adaptés aux structures et besoins de l'exploitation, au type de bétail et au mode de production animale.
- 2.3 Calculer, analyser, comparer et évaluer différents procédés de production de fourrages selon la rentabilité et la charge de travail.
- 3.1 Expliquer les relations entre la composition botanique d'une prairie et les conditions du milieu.
- 3.2 Expliquer et justifier la notion d'exploitation différenciée des prairies et planifier une telle exploitation sur un domaine.
- 4.1 Décrire les relations de la production fourragère avec la production durable et l'entretien du paysage, tirer les conclusions pour la pratique.
- 4.2 Apprécier la valeur écologique des différents types de prairies.
- 5.1 Présenter les dispositions légales et les mesures prises par l'état dans le domaine de la production fourragère ainsi que leur impact sur l'exploitation.
- 5.2 Maîtriser les outils de planification disponibles en production fourragère.
- 5.3 Analyser, évaluer, optimiser et planifier la production des fourrages grossiers dans diverses situations.